

CONTRAT D'ENGAGEMENT PAIN

Du 4 NOVEMBRE au 21 AVRIL 2027 inclus
soit 21 semaines
Interruption : 23 et 30 décembre, 24 février et 3 mars

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après.

Engagements de l'adhérent.e

Adhérer à l'association

Consomm'acteurs

Payer à l'avance l'intégralité des paniers de la saison

Récupérer son panier sur le lieu de distribution.

Trouver un.e remplaçant.e en cas de désistement de son engagement : aucun remboursement ne sera effectué.

Participer à l'assemblée générale annuelle

Engagements du producteur

Produire selon les méthodes d'agriculture biologique

Livrer les produits au jour et à l'heure convenu.

Pratiquer la transparence des prix.

Prévenir en cas de problèmes qui affecteraient la livraison

Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents

Engagements communs

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité de production

Engagements de l'association

Assurer le lien entre les adhérent.e.s et le producteur.

Respecter la charte des AMAP.



Le producteur

Le Pain d'HERVE
 SARL Le Fournil du Taillis

26, route nationale
 60650 ESPAUBOURG

L'adhérent.e

Nom Prénom

.....

.....

Adresse

.....

.....

Mail

.....

Tel

.....

La règle tarifaire est la suivante : soit vous optez pour un panier et vous appliquez le prix affiché dans la colonne des prix, soit vous commandez un pain « toujours le même » et vous appliquez le prix indiqué derrière la nature du pain.

Panier « Pain Signature » contenant à la discrétion du boulanger l'un des pains suivants : Grand Cru(T80) 4.70€(600gr), pain aux graines(T65) 3.60€ (500gr), Pain d'Hervé (épeautre, sarrasin, seigle) 4.70€ (600gr), pain de saison (300 ou 500 gr) 3.50€	4.20€	
Panier « pain traditionnel » contenant à la discrétion du boulanger l'un des pains suivants : Complet(T110) (500 gr)3.00€, campagne(T65) (500 gr)3.10€, épeautre (500 gr) 4.20€, sésame(T65) (500 gr)3.50€, lin(T65) (500 gr) 3.90€	3.60€	
Panier « pain nutrition- santé » contenant à la discrétion du boulanger l'un des pains suivants : Petit épeautre 5.90€ (500 gr), seigle noir 3.50€ (500 gr), intégral(T150) 3.60€ (500 gr), Kamut 4.40€ (500 gr), Danois aux fruits secs(seigle) 4.50€ (500gr), pain de saison 5.80€ (300 ou 450 gr)	4.30 €	
Panier « pain gourmands » contenant à la discrétion du boulanger l'un des pains suivants : Noix (T65)2.80€ (300 gr), Raisins noisettes(T65) 3.50 € (300 gr), Olives(T65) 3.90 € (300 gr), Graines de courges(T65) 2.70€ (300 gr), pain de saison 4.40€ (300 gr)	3.20 €	
Panier « gros pain » contenant à la discrétion du boulanger soit une boule de campagne (T65, 1 kilo) 5.60€ ou un pain complet (T110, 1 kilo) 5.60€	5.40 €	
Panier « Brioche » contenant à la discrétion du boulanger : Brioche feuilletée 6.00€ (300 gr), brioche nature 5.10€ (350 gr), brioche chocolat 5.60€ (350 gr), brioche aux raisins 5.60 € (350 gr)	5.50 €	
Panier « Gourmandise sucrée » contenant à la discrétion du boulanger l'une des gourmandises parmi les spécialités sucrées proposées. Par exemple : 2 roulés à la banane ou 1 cake ou 2 crumbles framboise, etc...	6.00 €	
Panier « Gourmandise salée » contenant à la discrétion du boulanger l'une des gourmandises parmi les spécialités salées proposées. Par exemple : 2 quiches végétariennes ou 1 flamiche aux poireaux ou 2 feuilletés au chorizo, etc, ...	8.00 €	
Baguette tradition nature 1.30 € Baguette tradition aux graines 1.50 €		
Panier « Sans Gluten » contenant à la discrétion du boulanger : Riz sarrasin 5.60€ (450 gr), riz sarrasin graines 6.00€ (450 gr), riz chataigne 6.00€ (450gr),	5.90 €	
Total		

Modalités de règlement, chèques à l'ordre de SAS Le Fournil du Taillis. Total hebdomadaire.....X.....=.....

Montant	Banque	N° de chèque

Le présent contrat expire au terme de la dernière distribution.

Date et signature :

L'adhérent

Le boulanger Philippe Torloting